

FORMATION COMPTABLE POUR NON COMPTABLE

Durée: 2 Jours / 14h

Pré requis :

~ Aucun

Objectifs de la formation :

- ~ Acquérir une bonne maîtrise des principes et des pratiques comptables.
- ~ Savoir obtenir, lire et interpréter les informations comptables indispensables.

Modalité de formation :

- ~ Formation sur le site de l'entreprise ou en centre de formation, individuelle ou en groupe.

Moyens pédagogiques :

- ~ Les exercices pratiques sont basés sur des cas concrets. Ils peuvent également être fournis par le(s) participant(s).
- ~ Supports de cours et/ou fiches pratiques

Evaluation formation :

- ~ Grille d'évaluation soumise au(x) stagiaire(s) en fin de parcours.

Evaluation des acquis :

- ~ Contrôle continu avec évaluation régulière des acquis

Dispositif de suivi :

- ~ Assistance téléphonique
- ~ E-mail

PROGRAMME

- ~ **Bilan et compte de résultat : leur signification**
Patrimoine (actif et passif) et résultat (charges et produits)
Le résultat : approche patrimoniale par le bilan et approche du compte de résultat
- ~ **Organisation comptable : ses conventions**
Comprendre le enregistrement des opérations comptables dans les comptes de l'entreprise
Le plan de comptes et son usage pour le juriste
Savoir utiliser une comptabilité pour en tirer des informations
- ~ **Le résultat et son affectation**
Résultat fiscal et résultat comptable
Bénéfice distribuable et sommes distribuables
Incidence des règles fiscales sur la distribution
Démarche pratique
Approbation des comptes : relation entre les comptes sociaux et les comptes consolidés
- ~ **Le rapport de gestion**
Informations de nature comptable à faire figurer dans le rapport de gestion
- ~ **Les opérations sur le capital : les capitaux propres**
Notion de capitaux propres
Perte de la moitié du capital : comment la déceler ?
Impact sur les capitaux propres et les autres postes du bilan et sur certaines opérations régies par le droit des sociétés, autres que l'affectation du résultat : augmentation et réduction de capitaux partiels de actifs, fusions, absorptions

Toute reproduction sans autorisation, même partielle, est interdite.